

Le professeur documentaliste et le CDI

1- Les outils spécifiques du professeur documentaliste :

En premier lieu, il convient de savoir rapidement repérer l'action du CDI dans les outils de pilotage de l'établissement (projet d'établissement et contrat d'objectifs). A ce titre, sont mentionnés ci-après des documents à consulter en début d'année pour s'approprier la culture du CDI, centre de ressources, dans lequel vous allez exercer la fonction de professeur documentaliste.

- Le **projet du CDI** qui précise la politique documentaire de l'établissement.
- Les **progressions pédagogiques** développant les compétences info-documentaires des élèves.
- Le **rapport d'activités** du ou des professeurs documentalistes présents l'année précédente ; ce document matérialise des indicateurs clefs pour mesurer l'apport de la documentation dans les parcours éducatifs, mais aussi les pratiques culturelles des élèves (fréquentation, prêts de ressources).
- Les **modalités d'achats** en vigueur dans l'établissement pour actualiser et gérer le fonds documentaire (traitement des commandes, budget, calendrier).
- Les **modalités de prêt et d'accès** aux ressources et le règlement intérieur du CDI.
- Le **portail E-SIDOC** et son contenu permettant la mise à disposition de ressources documentaires sélectionnées par les professeurs documentalistes à destination des élèves et des équipes disciplinaires.

2- Ressources :

- Circulaire du 24 janvier 2022, portant sur la généralisation de l'Éducation aux médias et à l'information : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>
- La page Éduscol consacrée à l'EMI (outils, vadémécums) : <https://eduscol.education.fr/1531/education-aux-medias-et-l-information>
- La page *Quart d'heure lecture*, accessible depuis le portail pédagogique de l'Académie de Nantes <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/quart-d-heure-lecture/>
- La page EMI du site académique, accessible depuis le portail pédagogique de l'Académie de Nantes <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-aux-medias-et-a-l-information/>
- Des informations sur le déploiement du Pass Culture dans les collèges et les lycées, accessibles depuis la page Eduscol, <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-pour-les-eleves-et-leurs-professeurs>
- Le site du CLEMI (semaine de la presse et des médias à l'École, nombreuses ressources en EMI) <https://www.clemi.fr/>

SIGLES utilisés dans cette fiche : CDI- CLEMI – EMI – E-SIDOC – S4C